



Rapport sur le préavis n°12 / 2022 - séance du Conseil communal du 8 mars 2022

Commission Rénovation de la Grande Salle

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Municipales et Municipaux, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Communal.

La Commission « Rénovation de la Grande salle » composée de Laetitia Porchet, Alain Gaudard, Claude-André Meystre et Laurent Salzman s'est réunie à trois reprises.

Le mardi 21 septembre 2021 à la salle de la Municipalité en présence du Syndic, Thierry Salzman, du Municipal en charge du projet, Jérôme Harmel ainsi que deux collaborateurs du Bureau d'architecture Amara.

Le mardi 25.01.2022 à la grande salle villageoise en présence du Municipal Jérôme Harmel ainsi que M. Malherbe, architecte en charge du projet.

Et pour terminer, le jeudi 10 février 2022 à la Salle des Pies pour la rédaction de ce rapport.

La commission remercie les personnes présentes pour leurs explications et pour les réponses apportées aux différentes questions. Nous avons été intégrés rapidement aux diverses réflexions. La disponibilité du Municipal et du bureau d'architecte a été fort appréciée et les débats se sont déroulés dans une démarche participative. La présentation du projet qui s'est faite à l'aide d'un logiciel 3D a permis à chacun de s'immerger facilement dans les différents volumes et d'intégrer les nouveautés. Chaque remarque faite a été discutée et pour la plupart prise en compte.

La commission est convaincue que ce projet est nécessaire. Il a été pensé de façon à maximiser les espaces et moderniser les installations, ceci au bénéfice des citoyens, des Sociétés locales ainsi que des écoles. Nous sommes convaincus que la réfection de la salle communale est une nécessité pour notre village. A noter que comme le stipule le préavis municipal, le Canton a décidé que dès 2035, les collectivités publiques devront alimenter tous leurs bâtiments avec des énergies renouvelables. Une rénovation complète est donc nécessaire.

Dès lors, la commission invite le Conseil Communal à accepter le projet d'étude pour un montant de 73'000 chf.

Pour la commission, Laetitia Porchet, Alain Gaudard, Claude-André Meystre et Laurent Salzmänn

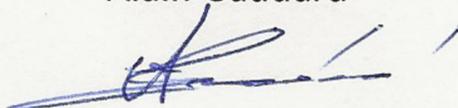
Bavois le 8 mars 2022

Les membres de la commission :

Laetitia Porchet



Alain Gaudard



Claude-André Meystre



Le Président de la commission :

Laurent Salzmänn

